



FICHE HEURES DE STAGE POUR VALIDATION JUGE

Heures 2020-2021 pour validation saison 2021-2022

Une fois les heures de stages terminées, cette fiche est à renvoyer à :
 CORG AURA (à l'attention de Marc PERARD)
 12 rue Saint Théodore - 69003 LYON
 (Avant le 31 juillet 2021)

NOM :		Prénom :		
Club :		Grade:		
DIPLÔME:	CQP <input type="checkbox"/>	BPJEPS <input type="checkbox"/>	BEES <input type="checkbox"/>	DEJEPS <input type="checkbox"/>

Rappel du texte sur la formation continue: Participer au stage régional de juges pour lequel il est convoqué et pouvoir justifier d'un volume horaire de formation de 12 heures minimum par saison (non cumulable sur 2 saisons) dont :

- 3 heures minimum en kata
- 3 heures minimum en technique Judo
- 3 heures minimum en Jujitsu

- Les 3 autres heures restant au choix du candidat dans ces 3 domaines

HEURES OBLIGATOIRES (3X3 HEURES) Une ligne par heure

Domaines	Dates	Niveau stage Dép / Rég / Nat	Nom formateur	Signature formateur
KATA				
JUJITSU				
NAGE WAZA NE WAZA				

HEURES AU CHOIX (3 HEURES) Une ligne par heure

Domaines	Dates	Niveau stage Dép / Rég / Nat	Nom formateur	Signature formateur

Cadre réservé à la validation du CORG	<u>VALIDATION</u>	<u>Signature et cachet</u>
	OUI - NON	

Motif en cas de refus: